

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY
COMMUNE DE LEROUVILLE**

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Lérrouville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 5 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Messieurs VIZOT Alain, HUMBERT Jean-Claude, LEFRANC Jean-Marc, LAFAT Thierry, SOMEIL Michel, CALLY Justin et MOHAMED Patrick ; Mesdames SILVA Evelyne, CAREZ Jessica, OUGER Edith, BOUILLAGUET Catherine, BRUNO Patricia et CHARROIS Mélanie.

Absents excusés : Mesdames VELSCH Christine et PORTEU Brigitte.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame BOUILLAGUET Catherine.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 42 : Tarification des services communaux 2026.

Délibération n° 43 : Tarification de la location des salles communales 2026.

Délibération n° 44 : Tarification de la location du matériel communal 2026.

Délibération n° 45 : Tarification des concessions de cimetière 2026.

Délibération n° 46 : Tarification eau et assainissement 2026.

Délibération n° 47 : Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux : choix d'une entreprise (marché public).

Délibération n° 48 : Destination des coupes.

Délibération n° 49 : Encaissement de chèque budget commune.

Délibération n° 50 : Budgets 2025 : annule et remplace la délibération n°17/2025.

Délibération n° 51 : Adhésion au service assurance groupe du centre de gestion de la Meuse – Risques statutaires.

Délibération n° 52 : Adhésion à la convention de participation pour le risque santé souscrite par le centre de gestion de la Meuse et fixation du montant de la participation.

Délibération n° 53 : Augmentation de la participation de la commune au contrat de prévoyance.

Délibération n° 54 : Rencontres conviviales pour les personnes de 60 ans et plus – Signature d'une convention de partenariat avec l'ILCG du Pays de Commercy 2026.

Délibération n° 55 : Mandat pour mise en location du logement communal – 71 rue Nationale.

Délibération n° 56 : Don octobre rose édition 2025.

Le Maire,

Alain VIZOT



La secrétaire de séance,

Catherine BOUILLAGUET

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Catherine Bouillaguet.

**REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA MEUSE
ARRONDISSEMENT DE COMMERCY
COMMUNE DE LEROUVILLE**

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 19 DÉCEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Léroville, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain VIZOT, Maire.

Date de convocation : 5 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : Messieurs VIZOT Alain, HUMBERT Jean-Claude, LEFRANC Jean-Marc, LAFAT Thierry, SOMEIL Michel, CALLY Justin et MOHAMED Patrick ; Mesdames SILVA Evelyne, CAREZ Jessica, OUGER Edith, BOUILLAGUET Catherine, BRUNO Patricia et CHARROIS Mélanie.

Absents excusés : Mesdames VELSCH Christine et PORTEU Brigitte.

Absents excusés ayant donné procuration :

Secrétaire de séance : Madame BOUILLAGUET Catherine.

ORDRE DU JOUR :

- Tarification des services communaux 2026,
- Tarification de la location des salles communales 2026,
- Tarification de la location du matériel communal 2026,
- Tarification des concessions de cimetière 2026,
- Tarification eau et assainissement 2026,
- Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux : choix d'une entreprise (marché public),
- Destination des coupes,
- Encaissement de chèque budget commune,
- Budgets 2025 : annule et remplace la délibération n°17/2025,

- Adhésion au service assurance groupe du centre de gestion de la Meuse – Risques statutaires,
- Adhésion à la convention de participation pour le risque santé souscrite par le centre de gestion de la Meuse et fixation du montant de la participation,
- Augmentation de la participation de la commune au contrat de prévoyance,
- Rencontres conviviales pour les personnes de 60 ans et plus – Signature d'une convention de partenariat avec l'ILCG du Pays de Commercy – 2026,
- Mandat pour mise en location du logement communal – 71 rue Nationale,
- Don octobre rose édition 2025,
- Affaires diverses,
- Informations.

❖ **Désignation d'un secrétaire de séance**

Catherine BOUILLAGUET est élue secrétaire de séance

❖ **Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal**

Le précédent procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents

• **Délibération n°42/2025 Tarification des services communaux 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix des différents services communaux 2026 .

• **Délibération n°43/2025 Tarification de la location des salles communales 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de la location des salles communales pour 2026.

• **Délibération n°44/2025 Tarification de la location du matériel communal 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de la location du matériel communal pour 2026.

• **Délibération n°45/2025 Tarification des concessions de cimetières 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix de la location des concessions de cimetières pour 2026.

• **Délibération n°46/2025 Tarification eau et assainissement 2026**

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le prix des services d'eau et d'assainissement pour 2026.

- **Délibération n°47/2025 Travaux d'installation de panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux : choix d'une entreprise (marché public)**

Le Conseil municipal a pris connaissance de l'étude de faisabilité relative à une opération d'autoconsommation collective patrimoniale photovoltaïque lors du conseil du 26 mai dernier, prévoyant l'installation de panneaux photovoltaïques sur la Mairie et la Salle des fêtes, avec un taux d'autoproduction estimé à 71 %, le surplus n'étant pas valorisé.

Une consultation pour les travaux d'installation a été lancée le 20 octobre 2025. Après analyse des offres, le marché est attribué à la société ECOSOLAR pour un montant de 67 378,78 € HT.

L'opération, d'une puissance totale de 66,715 kWc, représente un coût global de 76 927,26 € HT, incluant les travaux, la maîtrise d'œuvre, le contrôleur technique et la coordination sécurité. Elle bénéficie d'un soutien financier du programme Climaxion porté par la Région Grand Est à hauteur de 23 078,18 €, le solde étant assuré par autofinancement communal.

Le Conseil municipal valide l'attribution du marché à la société ECOSOLAR, approuve le plan de financement, autorise le Maire à solliciter la subvention Climaxion au montant maximum, à prendre en charge tout ajustement financier en cas de subvention partielle ou refusée, et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la réalisation du projet.

- **Délibération n°48/2025 Destination des coupes**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de délivrer les parcelles n°2, 17, 18, 35 et 45 à l'affouage pour l'année 2025/2026.

- **Délibération n°49/2025 Encaissement de chèque – Budget commune**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la réception d'un chèque de 277,00 € correspondant à un dégrèvement de taxe foncière 2025 et, après délibération, le Conseil autorise son encaissement et l'émission du titre de recettes correspondant.

- **Délibération n°50/2025 Budgets primitifs 2025 -Annule et remplace la délibération n°17/2025**

À la suite d'observations de la préfecture concernant la délibération n°17/2025 (vote budgets 2025), il s'avère que les montants indiqués sur la plaquette budgétaire des budgets commune, eau et assainissement ne correspondent pas aux montants des affectations de résultats. Le conseil accepte à l'unanimité des régularisations comme suit :

		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Commune	Prévisions	881 157,00 €	1 432 082.69 €	2 347 339,35 €	2 347 339,35 €
Eau	Prévisions	217 046,07 €	217 046,07 €	243 866,03 €	243 866,03 €

Assainissement	Prévisions	166 978,04 €	166 978,04 €	159 343,80 €	159 343,80 €
Forêt	Prévisions	57 121,75 €	57 121,75 €	253 748,57 €	253 748,57 €

- **Délibération n°51/2025 Adhésion au service assurance groupe du centre de gestion de la Meuse – Risques statutaires.**

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer, à compter du 1er janvier 2026, au service « assurance groupe – risques statutaires » proposé par le Centre de Gestion de la Meuse, suite à la consultation menée par celui-ci et à la sélection de la compagnie CNP, avec Willis Towers Watson comme gestionnaire, pour un contrat d'une durée de quatre ans (2026-2029). Cette adhésion vise à couvrir la collectivité contre les risques financiers liés aux absences statutaires des agents, selon les taux et garanties définis pour les régimes CNRACL et IRCANTEC. Le Conseil autorise le Maire à signer la convention correspondante, à verser la cotisation de gestion due au Centre de Gestion, à résilier le contrat d'assurance individuel actuellement en vigueur, et à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

- **Délibération n°52/2025 Adhésion à la convention de participation pour le risque santé souscrite par le centre de gestion de la Meuse et fixation du montant de la participation.**

Le Conseil municipal a décidé d'adhérer, à compter du 1er janvier 2026, à la convention de participation pour le risque « santé » souscrite par le Centre de Gestion de la Meuse avec la MNT, dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des agents territoriaux. Cette adhésion permet de répondre à l'obligation de participation financière minimale de l'employeur public et offre un cadre mutualisé et sécurisé. Le Conseil institue une participation financière modulée à but social, tenant compte de la catégorie hiérarchique des agents et de leur composition familiale, prévoit les crédits nécessaires au budget et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion ainsi que l'ensemble des documents afférents à la gestion du contrat PSC-santé.

- **Délibération n°53/2025 Augmentation de la participation de la commune au contrat de prévoyance**

Compte tenu de l'évolution du cadre réglementaire et de la volonté d'améliorer la protection sociale des agents communaux, le Conseil municipal décide d'augmenter, à compter du 1er janvier 2026, la participation financière de la commune au contrat de prévoyance à 20 € par mois et par agent adhérent, dans la limite de la cotisation réellement supportée. Cette participation bénéficiera aux agents titulaires, stagiaires et contractuels occupant un emploi permanent ayant adhéré à la convention de participation TERRITORIA Mutuelle, et les crédits nécessaires seront inscrits au budget communal.

- **Délibération n°54/2025 Rencontres conviviales pour les personnes de 60 ans et plus – Signature d'une convention de partenariat avec l'ILCG du Pays de Commercy – 2026**

Le Conseil municipal approuve la reconduction, pour l'année 2026, des rencontres conviviales destinées aux habitants de 60 ans et plus, organisées gratuitement certains mardis après-midi à la salle des fêtes, compte tenu du succès rencontré en 2025, et autorise le Maire à signer la convention de partenariat avec l'ILCG du Pays de Commercy ainsi que tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette action.

- **Délibération n°55/2025 Mandat pour mise en location du logement communal 71 rue Nationale**

Le logement communal du 71, rue Nationale est libre depuis mi-décembre. Récemment rénové en 2022 avec des améliorations énergétiques, il offre de bonnes conditions d'hébergement. Le Conseil Municipal a décidé de confier à l'agence BSK Immobilier un mandat exclusif pour sa location.

- **Délibération n°56/2025 Don octobre rose édition 2025**

La commune, en partenariat avec les associations et commerçants locaux, a organisé le 12 octobre dernier la quatrième marche « Octobre Rose », qui a rassemblé environ 200 participants. Les bénéfices de 4 932,43 € seront reversés à la Ligue contre le cancer.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

RAS

La séance est levée à 19H05.

Le Maire,

Alain VIZOT



La secrétaire de séance,

Catherine BOUILLAGUET

A black ink signature of Catherine Bouillaguet.

